

Déclaration CDEN du 23 Mars 2018

Monsieur le Préfet, Monsieur le Secrétaire Général, Monsieur le Directeur Académique, Monsieur le Vice-président du Conseil Départemental, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Nous nous réunissons au lendemain d'une journée de grève à l'appel de 7 organisations syndicales, dont la FSU, pour défendre le Service Public et les personnels qui le font vivre, les agents de la **Fonction Publique**. La mobilisation réussie en dit long sur l'attachement de ces derniers à un service public pour tous et de qualité mais traduit également les inquiétudes sur le devenir de ces principes fondamentaux. Les décisions et annonces du gouvernement sonnent comme une vieille rengaine : faire porter la responsabilité des défauts de fonctionnement des services publics aux agents. Les choses sont claires, l'État fonctionne comme une entreprise et s'inspire fortement de principes dictés par le patronat. Le gouvernement remet en cause les agents de l'État en ayant prévu, depuis des mois, la suppression de dizaines de milliers d'emplois : c'est digne d'un plan de licenciement. Mais il ne s'arrête pas là :

Il gèle de nouveau le point d'indice. Il remet en place un jour de carence. Il ferme des places aux concours de recrutement et propose en contrepartie la précarisation des métiers de la Fonction publique. Il parle de rétribution au mérite, ce qui ne constitue en rien une valorisation des métiers mais en réalité un levier pour mieux mettre la pression sur les agents sous peine d'être sous payés. Il remet en cause les statuts comme s'ils étaient source de tous les maux, alors que c'est bien les choix politiques qui sont responsables.

Les services publics valent mieux que ce qui est proposé et ne peuvent être traités comme une entreprise pour la simple et bonne raison qu'ils s'adressent à tous sans distinctions.

Le gouvernement réforme en disant qu'il transforme mais il le fait de façon autoritaire : le dialogue n'est que façade, tout est décidé en amont. La tactique politicienne est de submerger les citoyens d'informations, de transformations pour qu'ils n'en saisissent pas toutes les portées et de soigner la communication pour rassurer. C'est en réalité l'État qui se désengage toujours plus des services qu'il doit rendre à ses citoyens.

Cela n'aura échappé à personne, l'**Éducation Nationale** est au cœur des réformes gouvernementales.

La loi d'orientation et de réussite des étudiants et sa plateforme de tri Parcoursup ont été mises en place dans la précipitation, prenant de court les personnels mais surtout les familles. Pour l'accès aux **études supérieures**, les personnels doivent sélectionner les

1

Déclaration CDEN du 23 Mars 2018

F. S. U. 35

candidats pour gérer la pénurie de places dans les filières, alors que ce ne sont pas leurs missions. Les familles sont contraintes d'aider comme elles le peuvent leurs enfants à élaborer CV et lettres de motivations. La sélection va être terrible et opaque. C'est une drôle de façon d'envisager la formation des jeunes adultes!

Le lycée a lui aussi ses bouleversements qui sont dans la même logique. Le baccalauréat nouvelle formule arrive, sans qu'il n'y ait eu là aussi de discussion préalable avec la profession. Les modalités sont lourdes de conséquences: on se dirige vers une incessante évaluation sous la forme d'une trentaine d'épreuves certificatives réparties sur deux ans, auxquelles s'ajoute du contrôle continu dont la note sera proposée bizarrement par le chef d'établissement. A quel moment les enseignants enseigneront-ils? La sélection est encore au cœur du système car c'est bien la réputation et le classement des établissements qui feront la valeur du diplôme. Quid de l'égalité des chances.

La voie professionnelle qui devait être valorisée consiste en une accélération de la mise en place du dogme de l'apprentissage à tous les étages. Le gouvernement ne veut pas voir que c'est bien le diplôme obtenu en formation initiale qui est le plus sécurisant sur le marché du travail car ce n'est sans doute pas sa priorité. L'objectif de développement de l'apprentissage au détriment de la voie scolaire est illustré par la création de sections 1+2 dans deux lycées professionnels rennais. Ces créations se sont faites sans concertation avec le CA des établissements concernés et sans passer par les instances régionales ou académiques en charge de la carte des formations. Lorsqu'il est proposé l'ouverture de nouvelles filières en LP, la réponse académique est bien souvent de dire qu'il n'y pas de moyens et pourtant dans ce cas les moyens ont été trouvés sans problème. Les élèves qui se destinent à l'apprentissage seront donc 12 dans tous les cours, et côtoieront des élèves sous statut scolaire qui eux se tasseront jusqu'à 32 en cours ... quel bel exemple d'équité.

Du côté du 1^{er} degré, il y a 3680 postes créés sur toute la France dont 47 dans notre département. Enfin du positif pourrait-on dire ? Et bien non, ils serviront juste à répondre à la consigne ministérielle d'ouvrir des CP à 12 en REP et des CE1 à 12 en REP+. Cela aura donc pour effet d'augmenter le nombre d'élèves par classe à d'autres endroits. A la FSU, on pense qu'il faut agir sur tous les niveaux. C'est pourquoi nous préconisons que les effectifs des classes soient plafonnés à 25 voire à 20 en éducation prioritaire. Concernant le dossier des rythmes scolaires, vous nous présentez aujourd'hui les modifications des horaires des écoles pour la rentrée 2017. Le SNUipp-FSU a toujours demandé que sur ce dossier les enseignants soient écoutés et entendus. Force est de constater que dès la mise en place en 2012, ils ne l'ont pas toujours été. Ainsi la réforme des rythmes s'est, dans beaucoup d'endroits, construite à partir du péri scolaire et des contraintes des collectivités et surtout elle ne s'est pas traduite de manière uniforme sur le

Déclaration CDEN du 23 Mars 2018

F. S. U. 35

territoire. Les conditions sont les mêmes en cette rentrée pour l'application du décret dérogatoire et nous constatons que dans certains endroits l'avis des enseignants et des parents d'élèves en conseil d'école n'a pas été pris en compte. A Noyal s/ Vilaine, par exemple, le conseil d'école de l'école élémentaire a voté à 80% des enseignants et à 100% des parents d'élèves pour un maintien à 4,5 jours. Pour autant, les arguments pédagogiques de l'équipe enseignante n'ont pas été entendus et l'avis de la municipalité a primé. Dans le cas contraire d'une volonté des enseignants d'un retour à 4 jours, certains conseils d'école n'ont même pas pu se prononcer et la discussion ne s'est pas engagée, c'est le cas pour la ville de Rennes où les conditions de la mise en place de la réforme posent problème. Parfois, cela a produit des réunions conflictuelles avec la municipalité, cela a été le cas pour les écoles de Betton ou encore celles de Melesse. Dans ces communes et dans d'autres, les décisions finales ont été synonymes de tensions qui ne sont pas prêtes de s'apaiser.

De toute évidence, depuis 2012 ce dossier des rythmes scolaires épuise les équipes enseignantes ainsi que les partenaires de l'école. Il s'agit certainement du dossier qui a produit le plus de réunions de concertation entre mairie, enseignants, parents, associations. Sur ces temps, qui par ailleurs n'ont jamais pu être compensés, des débats intéressants ont souvent eu lieu mais au moment du bilan, plus d'écoute de la part des mairies, les professionnels que nous sommes se sont sentis écartés. Et l'Éducation Nationale elle-même semble y avoir également perdu sa place.

En tout état de cause, l'objectif premier de la réforme, de répondre « à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école » a été supplanté au fil des années par le caractère économique et politique.

Quelles ambitions le gouvernement a-t-il pour l'école dans son ensemble ? La réussite de tous ? L'épanouissement de l'individu ? On semble bien loin de tout ça.

A la FSU, nous considérons que ce que propose le gouvernement n'est ni plus ni moins que l'asservissement de l'école au monde de l'entreprise, avec des vues à court terme.

Pour notre part, nous restons plus que jamais attachés à un service public de qualité, pour tous, sans exclusion.